

NORME  
INTERNATIONALE  
INTERNATIONAL  
STANDARD

CEI  
IEC

60335-2-87

2002

AMENDEMENT 1  
AMENDMENT 1  
2007-03

---

---

Amendement 1

**Appareils électrodomestiques et analogues –  
Sécurité –**

**Partie 2-87:  
Règles particulières pour les appareils  
électriques d'insensibilisation des animaux**

Amendment 1

**Household and similar electrical appliances –  
Safety –**

**Part 2-87:  
Particular requirements for electrical animal-  
stunning equipment**

© IEC 2007 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland  
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale  
International Electrotechnical Commission  
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX  
PRICE CODE

D

*Pour prix, voir catalogue en vigueur  
For price, see current catalogue*

## AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le sous-comité 61H: Sécurité des appareils électriques employés à la ferme, du comité d'études 61 de la CEI: Sécurité des appareils électrodomestiques et analogues.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

CDV	Rapport de vote
61H/236/CDV	61H/241/RVC

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Le comité a décidé que le contenu de cet amendement et de la publication de base ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous «<http://webstore.iec.ch>» dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

## INTRODUCTION

*Remplacer la deuxième phrase du deuxième alinéa par la phrase suivante:*

Elle couvre également les situations anormales auxquelles on peut s'attendre dans la pratique et prend en considération les phénomènes électromagnétiques qui peuvent affecter le fonctionnement en toute sécurité des appareils.

*Remplacer le cinquième alinéa par ce qui suit:*

Lorsqu'une partie 2 ne comporte pas d'exigences complémentaires pour couvrir les risques traités dans la Partie 1, la Partie 1 s'applique.

NOTE 1 Cela signifie que les comités techniques responsables pour les parties 2 ont déterminé qu'il n'était pas nécessaire de spécifier des exigences particulières pour l'appareil en question en plus des exigences générales.

Cette norme est une norme de famille de produits traitant de la sécurité d'appareils et a préséance sur les normes horizontales et génériques couvrant le même sujet.

NOTE 2 Les normes horizontales et génériques couvrant un risque ne sont pas applicables parce qu'elles ont été prises en considération lorsque les exigences générales et particulières ont été étudiées pour la série de normes CEI 60335. Par exemple, dans le cas des exigences de température de surface pour de nombreux appareils, des normes génériques, comme l'ISO 13732-1 pour les surfaces chaudes, ne sont pas applicables en plus de la Partie 1 ou des parties 2.

## 2 Références normatives

*Supprimer la date de publication de la CEI 61558-2-4.*

*Supprimer la référence à l'ISO 3864.*

## FOREWORD

This amendment has been prepared by sub-committee 61H: Safety of electrically-operated farm appliances, of IEC technical committee 61: Safety of household and similar electrical appliances.

The text of this amendment is based on the following documents:

CDV	Report on voting
61H/236/CDV	61H/241/RVC

Full information on the voting for the approval of this amendment can be found in the report on voting indicated in the above table.

The committee has decided that the contents of this amendment and the base publication will remain unchanged until the maintenance result date indicated on the IEC web site under "<http://webstore.iec.ch>" in the data related to the specific publication. At this date, the publication will be

- reconfirmed;
- withdrawn;
- replaced by a revised edition, or
- amended.

## INTRODUCTION

*Replace the second sentence of the second paragraph by the following:*

It also covers abnormal situations that can be expected in practice and takes into account the way in which electromagnetic phenomena can affect the safe operation of appliances.

*Replace the fifth paragraph by the following:*

When a part 2 standard does not include additional requirements to cover hazards dealt with in Part 1, Part 1 applies.

NOTE 1 This means that the technical committees responsible for the part 2 standards have determined that it is not necessary to specify particular requirements for the appliance in question over and above the general requirements.

This standard is a product family standard dealing with the safety of appliances and takes precedence over horizontal and generic standards covering the same subject.

NOTE 2 Horizontal and generic standards covering a hazard are not applicable since they have been taken into consideration when developing the general and particular requirements for the IEC 60335 series of standards. For example, in the case of temperature requirements for surfaces on many appliances, generic standards, such as ISO 13732-1 for hot surfaces, are not applicable in addition to Part 1 or part 2 standards.

## 2 Normative references

*Delete the date of publication of IEC 61558-2-4.*

*Delete the reference to ISO 3864.*

## 7 Marquage et instructions

### 7.1 Addition:

Dans le cinquième tiret du premier alinéa, remplacer “5036 de la CEI 60417” par “CEI 60417-5036 (2002-10)”.

Remplacer la Note 101 par la note suivante:

NOTE 101 Ce symbole est un symbole de mise en garde pour lequel les règles de l'ISO 3864-1 sont applicables.

Dans le sixième tiret du premier alinéa, remplacer “les symboles 5036 et 5017 de la CEI 60417” par “le symbole CEI 60417-5036 (2002-10) et le symbole CEI 60417-5017 (2006-08)”.

### 7.6 Addition:

Supprimer le symbole de tension dangereuse.

Remplacer “5017 de la CEI 60417” par “CEI 60417-5017 (2006-08)”.

### 7.12 Addition:

Dans le dernier alinéa, remplacer «5017 de la CEI 60417» par «CEI 60417-5017 (2006-08)» et “5036 de la CEI 60417” par “CEI 60417-5036 (2002-10)”.

Ajouter ce qui suit:

Modification:

Les instructions concernant les personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, les personnes qui manquent d'expérience et de connaissances et les enfants qui pourraient jouer avec l'appareil ne sont pas exigées.

7.15 Remplacer ce paragraphe par ce qui suit:

### 7.14 Addition:

La hauteur perpendiculaire du triangle contenant le symbole CEI 60417-5036 (2002-10) ne doit pas être inférieure à 120 mm; cependant, pour la partie tenue à la main des **appareils d'insensibilisation**, la hauteur ne doit pas être inférieure à 20 mm. Dans d'autres cas, le symbole CEI 60417-5017 (2006-08) et le symbole CEI 60417-5036 (2002-10) doivent avoir une hauteur d'au moins 20 mm.

## 21 Résistance mécanique

Remplacer “Addition:” par “21.1 Addition:”.

## Bibliographie

Remplacer la référence à la CEI 60364-7-705 par la suivante:

CEI 60364-7-705, *Installations électriques basse tension – Partie 7-705: Exigences pour les installations ou emplacements spéciaux – Etablissements agricoles et horticoles*